

Monsieur Didier JARROT

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête
Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle

Téléport1

CS 51331

65013 TARBES CEDEX 9

Objet : Inquiétudes des commerçants concernant les orientations commerciales du SCoT

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

L'association des commerçants souhaite vous faire part de ses vives préoccupations concernant les orientations commerciales envisagées dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Les choix actuellement à l'étude en matière d'aménagement commercial suscitent une forte inquiétude parmi les commerçants déjà implantés sur le territoire. Ces orientations pourraient en effet engendrer une concurrence déséquilibrée, une dispersion de l'offre, et à terme, une fragilisation de l'activité des enseignes existantes, qui contribuent pourtant activement à la vitalité économique et sociale de notre centre-ville.

Plusieurs projets portés par nos membres témoignent de leur engagement à long terme.

Ces initiatives, qui représentent des investissements significatifs, pourraient être compromises si les orientations du SCoT ne tiennent pas compte des réalités économiques locales et des efforts déjà engagés par les commerçants.

A la lecture du projet d'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées arrêté soumis à la présente enquête publique du 1er juin au 3 juillet 2026 inclus, il apparaît que le projet de DAACL exposé au DOO du SCoT identifie le pôle du parc de l'Adour comme pôle stratégique de l'agglomération au titre de l'objectif 3 « Limiter le développement des pôles périphériques ».

A ce titre, le DAACL précise les conditions d'implantation des nouvelles structures commerciales dans ces pôles périphériques et vient fixer notamment, par types d'activités, des surfaces de vente maximales autorisées.

Selon données indiquées en page 48 dudit DOO, le Parc de l'Adour pourrait recevoir un commerce de surface de vente maximale autorisée de 10 000 m² dans le secteur du bricolage-jardinage, ainsi que 3000m² d'alimentaire et 3000m² de loisirs et culture

Typologie des pôles commerciaux		Types d'activités	Surface de vente maximale autorisée Par cellule commerciale
Principal pôle commercial existant (Besoins occasionnels, hebdomadaires et quotidiens)	Ibex - Zone du Centre commercial de la Méridienne	Alimentaire	3 000 m ²
		Équipement de la personne (*)	2 000 m ²
		Équipement de la maison (*) (hors bricolage - jardinage)	
		Lodges - Culture	
Pôle stratégique de l'agglomération (Besoins occasionnels, hebdomadaires et quotidiens)	Parc de l'Éclair	Alimentaire	3 000 m ²
		Lodges culture	3 000 m ²
		Bricolage - jardinage	10 000 m ²
Pôle intermédiaires (Besoins occasionnels, hebdomadaires et quotidiens)	Lourdes - Zone d'entrée Nord Tarbes / Iba - Secteur Garemier / Cognac Laloubère Orleix Tarbes - secteur Ramondy	Alimentaire	3 000 m ²
		Bricolage - jardinage	
		Équipement de la personne	1 000 m ²
		Équipement de la maison (hors bricolage)	
		Lodges - Culture	

Ces activités sont déjà majoritairement représentées sur notre territoire et encore plus sur notre centre-ville.

Cela amènera une concurrence supplémentaire dans un contexte où à la fois les décisions politiques au national et au local tendent à lutter contre de nouvelles extensions en périphérie afin de préserver les centres ville.

Le développement des pôles périphériques a déjà fortement contribué à bouleverser les équilibres commerciaux du territoire et ce au détriment d'une ville comme Tarbes, dont le taux de vacance commerciale est passé de 14,07% en 2012 à 22,9% en juin 2025 selon dernier relevé de vacance commerciale effectuée par Codata.

Je vous demande d'annexer la présente au registre d'enquête et d'inviter le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées à réviser le DAACL présent au DOO du SCoT soumis à enquête publique en conséquence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Association Oince du Commerce
Artisanat et Services de Tarbes**
8 rue Pierre Cohou - 65000 TARBES
Siret : 521 629 345 00021